

Par à-coups

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1976)**

Heft 367

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Par à-coups

Après les votations du 13 juin, rien ne sert de se lamenter. Rien ne sert surtout de faire encore la morale au peuple suisse, cette morale qui permet tour à tour de louer le bon sens des citoyens ou de justifier leur aveuglement, selon que le verdict populaire est favorable ou non à nos vues.

Mieux vaut donc de tenter de cerner les mécanismes qui orientent le cours de la vie politique et qui déterminent de manière non négligeable le comportement des électeurs.

Les analyses du politologue Leonhard Neidhart ont contribué à l'utilisation du terme de « démocratie de concordance » pour qualifier le fonctionnement de nos institutions.

Plus qu'ailleurs la procédure de décision en Suisse voit s'affronter les groupes et les organisations de tendances diverses; leur influence est favorisée par l'existence de droits populaires, du référendum obligatoire et facultatif surtout.

La démocratie de concordance qualifie une période, qu'on peut faire débiter au milieu des années cinquante, et durant lesquelles les décisions politiques importantes ne rencontrent guère d'opposition; le droit de référendum tombe presque en désuétude et des lois importantes (banque nationale, déclaration de la force obligatoire des conventions collectives, circulation routière, routes nationales, cartels, loi sur le travail...) entrent en vigueur sans qu'appel soit fait au peuple.

C'est qu'un mécanisme particulier a été mis en place, la procédure pré-parlementaire — dont on connaît bien l'existence mais mal le fonctionnement exact — qui permet à l'administration, aux grandes organisations économiques, aux « intéressés » comme on dit, de confronter leur point de vue et d'élaborer des compromis.

Le système fonctionne, la machine législative tourne lorsque les principaux acteurs se mettent d'accord sur un minimum acceptable et parviennent à contrôler les mouvements dissidents sur leur droite comme sur leur gauche.

La machine se grippe quand des francs-tireurs réussissent à cristalliser un mécontentement, à utiliser un malaise, à susciter la peur. C'est alors la démocratie des voix discordantes.

Cette démocratie-là est née le 7 juin 1970; certes Schwarzenbach a perdu ce jour-là la bataille; mais une période a débuté alors.

Un développement économique ininterrompu, une inflation galopante, des pouvoirs publics qui légifèrent à tour de bras, une Confédération qui se voit déléguer des pouvoirs accrus, voilà trop d'événements qui viennent contredire les valeurs prônées par les élites de ce pays; or ces valeurs trouvent encore un écho profond dans la population.

Schwarzenbach a su faire le lien, il a développé un discours qui explicite le malaise de beaucoup. Schwarzenbach n'est pas seul: la petite bourgeoisie de l'USAM, gravement touchée par la récession, les bourgeoisies locales toujours prêtes à brandir l'étendard de l'autonomie cantonale à leur profit, sont à ses côtés. Elles ont marqué un point à propos de l'article conjoncturel, un deuxième le 13 juin avec l'aménagement du territoire; la liste n'est pas close.

Le peuple suisse n'est pas né mesquin, ni raisonnable. Il participe à une lutte d'intérêts qui a trouvé des conditions favorables pour s'exprimer. Dire qu'il joue dans cette lutte le rôle d'arbitre serait lui accorder trop d'influence.

Il faudra d'autres conditions pour que les problèmes dont on refuse aujourd'hui de traiter, trouvent des solutions. Depuis 1948, par périodes plus ou moins longues, la Suisse avance par à-coups. On est loin de la morale.

Dans ce numéro : P. 2 : DP fait ses comptes - Participation : le patronat pose ses conditions; p. 3 : Politique agricole : au travail !; p. 4 Aménagement du territoire : pas question de se croiser les bras; p. 5 : Genève : Quand l'exemple vient de Berne; p. 6 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz - La semaine dans les kiosques allemands; p. 7 : Comment a voté Jouxten-Mézery ? - Les directives Molo; p. 8 : Reprise ou rémission.

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 367 24 juin 1976
Treizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Pierre Moor

367